



Règles relatives à l'adhésion à l'association Athlé 632, à ses clubs associés de Cugnaux, Fonsorbes/Saint-Lys, Plaisance du Touch et Tournefeuille et sa section handisport athlétisme.

En adhérant au club d'Athlétisme Athlé 632 et ses clubs associés, vous acceptez les règles présentées dans ce document ainsi que les statuts et règlements intérieurs de notre association.

Informations sur Athlé 632

Notre structure

Athlé 632 et ses clubs associés sont des associations gérées par des bénévoles. Elles ne peuvent fonctionner efficacement sans la participation active de tous leurs adhérents sans exception.

Entraînements

Les horaires des entraînements doivent être respectés par les athlètes.
Toute absence doit être justifiée auprès des entraîneurs par un adulte. Les parents doivent amener leurs enfants et les reprendre auprès des entraîneurs en fin de séance.
L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les entraînements.
L'association n'est pas responsable des athlètes en dehors des lieux et des heures d'entraînement.

Déplacements

Les parents des jeunes athlètes doivent accompagner leurs enfants aux compétitions.
Un empêchement de leur part doit être systématiquement signalé à l'entraîneur.

La licence

Les athlètes sont déclarés auprès de la Fédération Française d'Athlétisme qui adresse la licence par message électronique (message émis depuis l'adresse e-licence@athle.fr).
Cette licence doit être validée lors de sa réception par chaque adhérent pour confirmer l'assurance qui lui est associée.
Les athlètes doivent imprimer cette licence et l'avoir sur eux, ainsi qu'une pièce d'identité et le maillot du club lors des compétitions.

Inscriptions au club

Les inscriptions se font en ligne depuis le site Internet du club : <https://www.athle-632.fr/>
Une inscription n'est définitive qu'après validation par le club et réception de la licence FFA ou FFH.
Une inscription prise n'est pas remboursable en cours d'année.

Familles

Lorsque plusieurs membres d'une même famille (conjoint mariés ou pacsés / enfants / frères & sœurs) s'inscrivent au club, ils bénéficient d'une réduction de 12 € pour chaque personne inscrite en utilisant le tarif « Famille » si le plus jeune inscrit de la famille a au plus 23 ans au 01/09/2023, donc né après le 31/08/2000.

Pass'Sport :

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte, pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire.

Merci de vous rapprocher de votre club en transmettant une copie du courrier que vous avez reçu mentionnant le code Pass'Sport afin de vous faire rembourser cette allocation.

La carte jeune n'est pas acceptée par le club.

Aide éventuelle de votre Comité d'Entreprise

Lorsqu'un C.E. participe au paiement de la licence, la part C.E. est remboursée après réception du versement par le club.

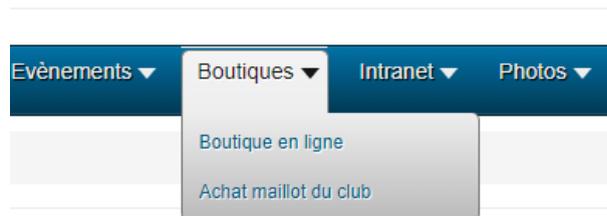
Factures et attestations :

Pour le club de Tournefeuille exclusivement : si vous avez besoin d'une facture et / ou d'une attestation, veuillez en faire la demande via le [formulaire dédié](#)

Équipements vestimentaires

Maillots pour les compétitions

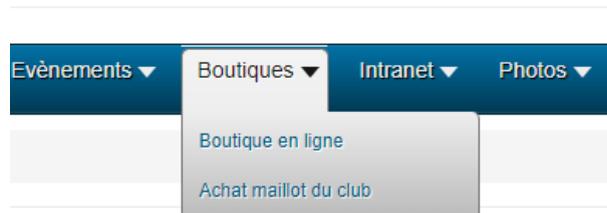
- Un T-shirt sera distribué en début de saison aux athlètes des catégories Baby, Eveil Athlétique et Poussins.
- Athlètes des catégories Benjamin et plus : **le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions.** Les maillots se commandent de manière séparée de l'inscription via notre site Internet (<https://www.athle-632.fr/>) dans la rubrique "Boutiques".



Boutique d'Athlé 632

Le club Athlé 632 propose une gamme d'équipements supplémentaires marqués avec le logo du club.

Ces équipements peuvent être commandés sur notre e-boutique via notre site Internet (<https://www.athle-632.fr/>) dans la rubrique "Boutiques".



Les organisations du club

Par son adhésion, chaque adhérent s'engage fermement et irrévocablement à aider à l'organisation d'au moins une des épreuves ci-dessous, de préférence lors du « 10Km & Semi-Marathon d'Athlé632 à Tournefeuille ».

10 Km & Semi-Marathon de Tournefeuille

Dimanche 22 octobre 2023 Athlé 632 organisera cette course sur route qui comprend un 10 Km et un semi-marathon.



NordicA'632

Évènement de marche nordique, marche libre et course nature organisé sur la commune de Fonsorbes le 28 avril 2024.

Meetings

Athlé 632 organise des meetings pour les différentes catégories d'athlètes. Les autres organisations du club (compétitions sur piste, festivités diverses...) seront communiquées en cours de saison.

Début des entraînements

Les entraînements reprendront à partir du lundi 11 septembre 2023.

Lieux et horaires des entraînements

Ces informations sont données à titre indicatif et pourront évoluer en fonction de la disponibilité des entraîneurs et des installations.

Athlètes de Plaisance / La Salvetat Saint Gilles Piste du collège Jules Verne ou gymnase attenant	
Baby Athlé (2017-18)	Lundi 17h00 à 17h45
Eveil athlétique (2015-16)	Mercredi de 14h30 à 16h00
Poussin(e)s (2013-14)	Mercredi de 14h30 à 16h00
Benjamin(e)s (2011-12)	Mardi et Jeudi de 18h00 à 19h45
Minimes (2009-2010) au stade de Quéfets à Tournefeuille	Mercredi de 16h30 à 18h15 Vendredi de 18h15 à 20h00 Autres séances selon niveau et spécialités

Athlètes de la zone de Fonsorbes / Saint Lys / Fontenilles Stade du Lycée Clémence Royer de Fonsorbes	
Eveil athlétique (2015-16)	Mercredi de 14h30 à 16h00
Poussin(e)s (2013-14)	Mercredi de 16h15 à 17h45
Benjamin(e)s (2011-12)	Lundi de 17h30 à 19h00 et mercredi de 17h à 18h30
Minimes((2009-2010)	Lundi de 18h30 à 20h15, mercredi de 17h45 à 19h30 et vendredi 18h15 à 20h00 au stade des Quéfets de Tournefeuille
Cadets (2007-08), Juniors (2005-06), Espoirs (2002-04), Séniors	Lundi de 18h30 à 20h15, mercredi de 18h00 à 19h45 et autres séances selon niveau et spécialités au stade des Quéfets à Tournefeuille



Cugnaux – Fonsorbes/Saint-Lys - Plaisance - Tournefeuille

Athlètes de Cugnaux / Villeneuve Tolosane Piste d'Athlétisme située derrière le gymnase Michel Jazy	
Eveil athlétique (2015-16)	Mercredi de 17h00 à 18h30
Poussin(e)s (2013-14)	Samedi de 9h15 à 10h45
Benjamin(e)s (2011-12)	Mardi de 18h00 à 19h30 et jeudi de 18h00 à 19h30
Minimes (2009-10) et Cadets + (2008 -)	Mardi de 18h30 à 20h15, Samedi de 10h45 à 12h30, et vendredi 18h15 à 20h00 au stade des Quéfets de Tournefeuille et autres séances selon niveau et spécialités au stade des Quéfets à Tournefeuille

** A confirmer*

Athlètes de la zone de Tournefeuille Piste du collège Labitrie ou stade de Quéfets (Lycée Française)	
Baby Athlé (2017-18): Gymnase Labitrie	Enfants nés en 2017 : Samedi de 9h30 à 10h15 Enfants nés en 2018 : Samedi de 9h30 à 10h15
Eveil athlétique (2015-16) Stade Labitrie	Mercredi de 14h30 à 16h00 – Groupe 1 Mercredi de 16h15 à 17h45 – Groupes 2
Poussin(e)s (2013-14) Stade Labitrie	Mercredi de 14h30 à 16h15 – Groupes 1 Samedi de 10h45 à 12h30 – Groupes 2 Mercredi de 18h00 à 19h45 – Groupes 3
Benjamin(e)s (2011-12) Stade de Quéfets	Lundi de 18h à 19h45 - Mercredi 16h30 à 18h15
Minimes (2009-10) Stade de Quéfets	Mercredi de 16h30 à 18h15 Vendredi de 18h15 à 20h00 Autres séances selon niveau et spécialités
Sprints, Sauts, Lancers groupe « Compétitions » Athlètes nés en 2008 et avant Stade de Quéfets	Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30 selon niveau et spécialités. Samedi de 10h30 à 12h selon niveau et spécialités.
Groupe « Entraînement » (sans compétition) Athlètes nés en 2008 et avant Stade Labitrie	Mercredi de 18h00 à 19h30

Athlètes de **toutes les communes** : Athlètes nés en 2008 et avant

Demi-fond et Cross	Mercredi (Quéfets) de 18h30 à 20h15 Jeudi (Quéfets) de 18h30 à 20h15 Samedi (Quéfets ou La Ramée selon période) de 10h30 à 12h30
Course sur route, Cross et Trail	Mardi de 18h30 à 20h00 à Quéfets Jeudi de 18h30 à 20h00 à Quéfets ou La Ramée ou côtes...

Marche athlétique : Quéfets	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h00
Athlé Forme et Santé (lieux divers : Labitrie, La Ramée, Quéfets)	Lundi de 9h à 10h30 et de 15h à 16h30 Mardi de 9h à 11h et de 18h45 à 20h15 Mercredi de 9h15 à 10h45, 12h30 à 13h30 et 18h45 à 20h45 Jeudi de 8h30 à 11h Vendredi de 9h à 10h30, 11h à 12h et de 19h à 20h Samedi de 9h15 à 12h30 <i>Programme soumis à modification</i>
Athlé'Fit & Nordic'Fit (Forme et Santé)	Athlé'Fit : Mercredi de 19h15 à 20h15 - Piste du collège Jules Verne à Plaisance du Touch) Nordic'Fit : Vendredi de 19h à 20h - Halle couverte du collège Jules Verne ou Préau couvert ou à côté des terrains de tennis à Plaisance du Touch <i>Lieu confirmé par la coach chaque semaine.</i>
Marche Nordique (lieux divers : Bouconne, La Ramée, Bidot, Tournefeuille, ...).	Planning complet disponible sur www.athle-632.fr onglet Athlé Santé/Marche Nordique.

Section HandiSport Athlé 632

Section handisport **toutes communes**

Les horaires d'accueil sont à définir avec les entraîneurs. Ils dépendent du niveau de l'athlète, de son âge et des capacités d'accueil.

La section s'adresse aux personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, quel que soit leur âge.

Objectifs :

- Rendre la pratique de l'athlétisme accessible à tous.
- Sensibiliser les pratiquants de l'athlétisme aux handicaps, notamment les plus jeunes.
- Intégrer certaines personnes en situation de handicap au sein des groupes d'entraînement classiques

Inscriptions à la section HandiSport : un formulaire d'adhésion sera adressé aux personnes intéressées qui en feront la demande via le formulaire de contact de notre site <https://www.athle-632.fr/>

Engagements souscrits à la signature de l'inscription

Les parents ou le représentant légal de l'athlète mineur :

Autorisent la réalisation de prélèvements nécessitant une technique invasive sur l'athlète, notamment, un prélèvement de sang, dans le cadre de la lutte contre le dopage et autorisent son hospitalisation en cas de nécessité médicale.

Les parents ou le représentant légal de l'athlète mineur ou l'athlète majeur :

- **Droit à l'image** - Autorisent le Club à utiliser l'image de l'athlète sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.
- **Communication des données** - Sont informés du fait que des données à caractère personnel concernant l'athlète seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA et acceptent leur transmission. Ces données seront stockées sur le site SI-FFA et pourront être publiées sur le site Internet de la FFA (fiche athlète). Ils sont informés de leur droit d'accès, de communication et de rectification en cas d'inexactitude avérée sur les données concernant l'athlète, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr . Ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Assurances

Athlé 632 a souscrit :

- à l'assurance Responsabilité Civile (RC) proposée par la FFA garantissant la responsabilité du club et du licencié (inclus dans le coût de la licence).
- une assurance individuelle accident de base et assistance, proposée par la FFA, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme (inclus dans le coût de la licence).

L'adhérent déclare accepter l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée.

L'athlète déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (options 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site <https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=2907> et déclare les accepter.

Catégories pour la saison 2023-2024

Année de naissance	Groupe d'entraînement	Code Catégorie
2017 - 2018	Baby	BB
2015 - 2016	Eveil Athlétique	EA
2013 - 2014	Poussins	PO
2011 - 2012	Benjamins	BE
2009 - 2010	Minimes	MI
2007 - 2008	Cadets	CA
2005 - 2006	Juniors	JU
2002 à 2004	Espoirs	ES
1990 à 2001	Seniors	SE

1989 et avant	Masters	MA
---------------	---------	----

Tarif des adhésions

Catégorie	Individuel	Famille
Cotisation découverte		
Baby Athlé	250 €	238 €
Eveil athlétique	215 €	203 €
Poussins	215 €	203 €
Cotisation compétition		
Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters	190 €	178 €
Cotisation Loisir, Running et Santé		
Running, Trail (hors compétitions FFA officielles)	155 €	143 €
Forme et Santé et Marche Nordique :		
• 1 séance par semaine	190 €	178 €
• 2 séances et plus par semaine	230 €	218 €
Supplément Option Athlé Fit		
Pour licences Running-Trail Loisir	35 €	
Pour licences Running-Trail compétition	Inclus	
Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 2 séances et plus par semaine	Inclus	
Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 1 séance par semaine	s'inscrire en Athlé Forme et Santé (190 €) Athlé FIT sera alors la seule activité de la semaine	
Supplément Option Nordic Fit		
Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 2 séances et plus par semaine	Inclus	
Pour licences Forme et Santé et Marche Nordique 1 séance par semaine	s'inscrire en Athlé Forme et Santé (190 €) Nordic FIT sera alors la seule activité de la semaine	
Cotisation handisport (FFH) seule	90 €	78 €
Cotisation couplée FFH + FFA	190 €	178 €